

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Perpignan
EXTRAIT du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du CCAS de Bompas

Accusé de réception en préfecture
066-266600519-20251027-2025-04-02-DE
Date de réception préfecture : 04/11/2025

Séance du 27 Octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept octobre,

Le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations, sous la Présidence de Marie-Josée VIEGAS, Vice-Présidente. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, la Vice-Présidente déclare la séance ouverte.

Membres en exercice : 13

Membres ayant pris part à la délibération : 9

Présents : Mmes et MM. Marie-Josée VIEGAS,

Yolande LAFRANCAISE, Jean-Pierre SERRIE, Colette GONZALVEZ, Bernard CONSTANS (suppléant de Mme Brigitte LESIEUR), Pascale THEUVENIN, Dany DROUEN, Marie-Françoise MONTEL, Guy COCARD, Jacques BLANCH.

Absents excusés : Mme Laurence AUSINA, Présidente.

Mmes et MM. Vanessa ALBERICH, Bernard VILANOVE.

Date de la convocation : 16 Octobre 2025.

Secrétaire de séance : Mme Yolande LAFRANCAISE.

OBJET : 2025/04/02 – TABLEAU DES EFFECTIFS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu la délibération N°2025-01-03 du Conseil d'administration fixant le dernier tableau des effectifs ;

Considérant le besoin de création d'un emploi sur le grade d'agent social principal de 1^{ère} classe à temps complet ;

Considérant le nouveau tableau d'effectif proposé :

CAT	GRADES OU EMPLOIS	MOUVEMENTS	Emplois AUTORISES	Emplois POURVUS	Temps travail
	FILIERE ADMINISTRATIVE				
A	Attaché		1	1	100%
C	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe		1	0	
C	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe		1	1	100%
	TOTAL (1)		3	2	
	FILIERE D'ANIMATION				
C	Adjoint d'Animation principal de 1ère classe		1	0	100%
C	Adjoint d'Animation principal de 2ème classe		2	2	100%
	TOTAL (2)		3	2	
	FILIERE SOCIALE				
A	éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle		1	0	100%
A	éducateur de jeunes enfants		2	1	100%
C	agent social principal 1ère classe	+ 1	2	1	100%
C	agent social principal 1ère classe		2	2	TNC
C	agent social principal 2ème classe		2	2	100%
C	agent social principal 2ème classe		8	6	TNC
C	agent social		17	6	TNC
C	agent social		2	1	100%
	TOTAL (3)		36	19	
	FILIERE MEDICO-SOCIALE				
A	puéricultrice		1	1	100%
B	auxiliaire de puériculture de classe supérieure		4	4	100%
B	auxiliaire de puériculture de classe normale		1	0	100%
	TOTAL (4)		6	5	
	TOTAL FONCTIONNAIRES		48	28	

- 2 -

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- **D'APPROUVER** le tableau des effectifs pour le CCAS comprenant l'ouverture de poste telle que proposée dans le tableau présenté ci-avant.

- **D'AUTORISER** la Présidente ou son représentant à signer tout acte utile en la matière.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 28 Octobre 2025

Pour extrait certifié conforme,

La Vice-Présidente,



PUBLIÉ LE ...3 0 OCT. 2025

Marie-Josée VIEGAS